

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Notre entreprise créée il y a plus de cent ans prépare ses cent prochaines années d'existence. Grâce à notre savoir-faire acquis depuis de nombreuses années et afin de faire perdurer notre culture d'entreprise familiale, nous voulons préparer l'avenir pour les générations futures.

2022 a été une année durant laquelle nous avons accéléré la transformation de notre métier et notre Groupe, transition engagée depuis le début de l'année 2020. Celle-ci est centrée autour de deux enjeux majeurs qui ont un lien étroit avec notre cœur de métier de loueur d'actifs frigorifiques : l'environnement et la sécurité, routière notamment.

Nous avons placé l'environnement au cœur de notre stratégie d'entreprise pour contribuer au respect des enjeux d'aujourd'hui en termes de développement durable : améliorer la qualité de l'air en ville et limiter le réchauffement climatique. En inscrivant notre entreprise dans le Pacte mondial des Nations Unies, nous scellons nos engagements pris en matière de RSE et rejoignons les 15 000 entreprises déjà engagées dans ce pacte.

Une transition énergétique réussie ne peut se faire qu'avec l'implication de nos équipes et de nos parties prenantes. Au sein de Petit Forestier Group, nous mettons l'humain au cœur de nos préoccupations, que ce soit en accompagnant nos clients au quotidien, mais aussi nos collaborateurs dans leur développement professionnel au sein du Groupe.

En tant qu'entreprise familiale, nous sommes particulièrement soucieux des femmes et des hommes et de leur sécurité : sécurité de nos collaborateurs en atelier et sur la route lors de leurs interventions d'assistance, sécurité de nos clients quand ils exploitent nos véhicules, meubles et containers. Avec une flotte de 72 000 véhicules en circulation dans le monde, la sécurité routière est un de nos enjeux prioritaires : prévention, formation à l'éco-conduite, nous déployons des mesures pour sensibiliser et réduire l'accidentologie.

L'année 2022 a été marquée par de belles réalisations dont notre Groupe est fier et que vous pourrez découvrir au fil de ces pages, nous poursuivrons ce chemin en 2023. Ensemble, nous voulons être la génération de la croissance durable !

UNE VOLONTE, DES ENGAGEMENTS, UNE CHARTE

Petit Forestier Group a édicté une charte formalisant ses engagements en matière d'éthique, de responsabilité sociale, sociétale et économique, et de développement durable. Une démarche ambitieuse, portée par son comité exécutif, qui implique la mise en œuvre de pratiques et de protocoles cadrés à tous les niveaux de ses activités, et qui lui permet d'intégrer au quotidien ses actions éthiques et durables à la vie de l'entreprise.

Fidèle à ses origines, avec un actionariat majoritairement porté par la famille, Petit Forestier Group est tourné vers l'avenir et attentif aux enjeux sociétaux et environnementaux. En partenariat avec les pouvoirs publics, les institutions et ses clients, il respecte et encourage les réglementations en matière d'environnement, de conditions de travail et de développement économique. Les investissements du Groupe s'inscrivent dans une action citoyenne durable, capable d'apporter des bénéfices à l'ensemble des communautés et des environnements qui l'accueillent, ainsi que dans sa volonté d'adhésion aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Depuis fin 2020, la structure de gouvernance du Groupe a été transformée dans la perspective des prochaines décennies durant lesquelles le Groupe continuera de contribuer au bien-être général en s'appuyant sur des valeurs telles que le respect, l'engagement, le sens du service, la solidarité et l'esprit d'équipe. Conscient de l'empreinte de ses activités sur l'environnement et l'écosystème de chacune de ses implantations, et pour aller encore plus loin dans ses engagements pour les années à venir, le Groupe a formalisé ses convictions dans une charte dont voici les principales dispositions :

- EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE. Le Groupe s'engage à respecter strictement toutes les réglementations locales et internationales, à communiquer de manière claire et honnête, à informer et former ses collaborateurs aux règles applicables.
- EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT. Le Groupe respecte toutes les réglementations environnementales locales et nationales et s'emploie à réduire son empreinte carbone, sa consommation d'eau et ses déchets, à organiser le tri et le recyclage, à favoriser les énergies renouvelables, entre autres.
- EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION. Le Groupe respecte les règles de la concurrence et lutte contre le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, le détournement de fonds et le blanchiment d'argent.
- VIS-À-VIS DES COLLABORATEURS. Il les informe des dispositions de cette charte, favorise la diversité et l'inclusion sociale, lutte contre toute forme de harcèlement et de discrimination et promeut la communication et le dialogue social.

- VIS-A-VIS DES CLIENTS. Il les accompagne dans leurs actions en matière de protection de l'environnement et de réduction de leur empreinte carbone ainsi que dans une démarche de bonne conduite et de sécurité routière.
- VIS-À-VIS DES FOURNISSEURS. Il les sélectionne de manière intègre et loyale, les amène à adhérer à cette charte et les incite à la mise en oeuvre d'actions protectrices de l'environnement. Il développe des partenariats avec des fournisseurs engagés dans l'économie circulaire.
- VIS-À-VIS DES ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX. Le Groupe entretient des relations de partenariat, met en oeuvre des actions de mécénat et favorise les recrutements de proximité.

Informations des parties prenantes

Nous entendons notre écosystème dans un sens très large, incluant nos parties prenantes internes certes, mais aussi externes, et jusqu'à nos concurrents. Nous les encourageons toutes à porter et à diffuser les valeurs qui nous animent. C'est à cette seule condition que se produira un changement réel, profond, apte à gagner, au-delà de notre Groupe, la société dans son ensemble.

Parties prenantes externes :

- Clients
- Fournisseurs et sous-traitants
- Concurrents
- Associations et groupes d'intérêts
- Médias
- Créanciers et banques
- Partenaires locaux (administrations, municipalité)

Parties prenantes internes :

- Salariés
- Dirigeants
- Actionnaires
- Représentants du personnel
- Business Units & Business Lines

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Sensibilisation / communication

Nos engagements sociaux et sociétaux : l'humain au coeur de la relation.

Depuis plus de cent ans, Petit Forestier Group cultive une valeur essentielle : l'humain. Celle-ci a permis au Groupe d'apporter à ses clients un service de qualité dans un domaine, celui du froid, qui exige une rigueur et une conscience professionnelle parfaitement incarnées par nos techniciens. Cette dimension humaine se décline en mots-clés comme la solidarité, la bienveillance, l'entraide ou encore l'engagement et elle prend tout son sens au quotidien, au sein de l'entreprise et dans ses relations avec son écosystème.

« MY VOICE » RACONTE UNE ENTREPRISE RESPECTUEUSE.

La deuxième enquête « My Voice » a été réalisée en 2022 auprès des salariés de Petit Forestier (après une première enquête menée en 2021).

- 64 % des effectifs (3 114 collaborateurs) ont répondu au sondage.
 - 83 % des effectifs de l'entreprise se sentent parfaitement intégrés au sein de leurs équipes.
- Respect et Esprit d'équipe sont les deux valeurs les plus citées par nos collaborateurs.
- 66 % ont exprimé leur satisfaction générale à travers leur niveau d'engagement, un taux en hausse par rapport à 2021

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

Favoriser l'employabilité et l'insertion des personnes en situation de handicap est un enjeu fort de la politique RSE et l'un des piliers de la Charte d'engagement du Groupe.

Une nouvelle fois en 2022, à l'occasion de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées qui s'est tenue du 14 au 18 novembre, le Groupe s'est mobilisé en France et à l'international pour mener des actions de sensibilisation autour du sujet du handicap.

Une conférence ouverte à tous a sensibilisé les collaborateurs au sujet de la performance individuelle et collective dans la diversité. Plusieurs ateliers ont par ailleurs été organisés pour permettre aux participants de se plonger dans des situations de handicaps invisibles, un « atelier-café signe » pour une initiation à la langue des signes, et un « atelier Handi'Buzz », quiz géant sur les différents thèmes du handicap.

Des e-café management sont par ailleurs l'occasion de sensibiliser nos managers, mais également nos recruteurs, aux différentes problématiques relatives au handicap.

Pour inclure, nous n'hésitons pas à nous adapter. C'est notamment le cas dans le cadre de la politique handicap du Groupe qui nous a amenés, en 2022 comme au cours des années précédentes, à effectuer des aménagements des postes de travail. Ainsi, dans l'une de

nos agences françaises qui accueille un salarié en situation de handicap, le comptoir d'accueil standardisé a été entièrement revu en partenariat avec l'Agefiph, l'organisme qui accompagne les salariés handicapés, de manière à lui assurer des conditions de travail optimales. Nous en avons tiré des enseignements, et une partie de ces adaptations a été étendue à tous les nouveaux comptoirs de nos agences. De la même manière, le Groupe a référencé des sièges ergonomiques qu'il propose à l'ensemble de ses collaborateurs.

Parité professionnelle homme / femme

Depuis ces dernières années, de nombreux métiers sont en tension. En France, en 2022, une enquête de Pôle Emploi a révélé que 58% des recrutements ont été jugés « difficiles » par les entreprises, certains métiers, notamment techniques, étant même très en tension.

C'est le cas du métier-clé de convoyeur, pourtant l'un de ceux qui participent à maintenir notre niveau de satisfaction client le plus élevé par l'acheminement ou le dépannage des véhicules frigorifiques. Il est traditionnellement considéré comme un métier masculin, mais Petit Forestier Group a pris l'initiative de le féminiser. 12 embauches de femmes convoyeuses ont ainsi été réalisées en 2022, ouvrant la voie à une féminisation de ce métier.

C'est également le cas pour d'autres métiers techniques (mécaniciens, frigoristes...) qui représentent la grande majorité des emplois au sein du Groupe. Une démarche de promotion de la mixité a été mise en oeuvre. L'objectif : augmenter la représentation des femmes dans les métiers techniques, que ce soit par l'embauche directe en CDI ou par l'alternance (apprentissage, professionnalisation).

Emploi des jeunes / emploi des séniors

LE PROGRAMME EVEREST POUR LES FRIGORISTES JUNIORS.

En tant que leader de la location frigorifique, Petit Forestier Group a instauré en 2022, à l'intention de ses frigoristes juniors cherchant à développer leurs compétences, un programme de compagnonnage intitulé « Everest ». En suivant ce tutorat interne, au contact de leur coach, un frigoriste plus expérimenté et pédagogue, ils développent leur expertise en froid embarqué. 12 salariés se sont inscrits dans ce cursus.

L'ALTERNANCE, UN VIVIER POUR L'EMPLOI

Petit Forestier Group fait de l'emploi des jeunes et de l'alternance un enjeu majeur de sa politique de Ressources Humaines. Les alternants constituent en effet un vivier de recrutement sur tous les métiers du Groupe. Plus de 200 contrats d'alternance ont été signés en 2022 pour des formations portant aussi bien sur les métiers techniques et commerciaux que sur les métiers des fonctions support. Des tuteurs et des maîtres d'apprentissage accompagnent nos alternants tout au long de leur parcours pour les conseiller, leur transmettre leur savoir-faire et la passion de leur métier. Un « Guide de l'alternance » a été mis en place, un manuel pédagogique qui présente le Groupe, ses valeurs, les règles de vie en entreprise, ainsi que le suivi de parcours détaillé et un certain nombre d'informations utiles.

LA SOIRÉE ANCIENNETÉ, UNE FÊTE DE FAMILLE

Le 30 mai 2022, Petit Forestier Group a renoué avec une tradition mise en place depuis 2011, mais qui avait été suspendue en 2020 et 2021 pour cause de Covid : la soirée ancienneté. 230 collaborateurs se sont retrouvés à Paris, pour une croisière sur la Seine. Cette soirée a permis de récompenser les salariés pour leur fidélité et leur engagement dans le Groupe.

Conditions et relations de travail

Santé et sécurité au travail

LA SECURISATION DE NOS SALARIES

La prévention en matière de santé et sécurité au travail est un souci permanent du Groupe dans lequel les métiers sont majoritairement techniques et peuvent être porteurs de risques.

Quatre types de mesures ont été mises en place :

- LE ¼ D'HEURE SÉCURITÉ. Ce moment de sécurité d'un quart d'heure minimum, une fois par mois, est animé en atelier ou sur le lieu de travail par le manager local, sur tous nos sites, et autour d'une même thématique issue de l'actualité. C'est un précieux outil de prévention.

- LA CYBERSÉCURITÉ est également une préoccupation du Groupe. Une grande partie de nos collaborateurs ont bénéficié d'une formation pour apprendre à détecter ces risques d'attaques et à s'en prémunir.

- LE « FLASH SÉCURITÉ ». Il fait suite à un incident ou un accident survenu sur l'un de nos sites et que l'on souhaite porter à la connaissance de tous pour qu'il ne se reproduise plus. Les Flash sont directement envoyés aux managers locaux qui réunissent et informent aussitôt leurs équipes.

- DES CAMPAGNES DE VACCINATION CONTRE LE COVID ont été organisées par le Groupe, à l'image des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière qui ont lieu chaque année.

LA SECURISATION DU TRAVAIL DE NOS TECHNICIENS

Différentes mesures ont continué d'être mises en place en 2022 pour sécuriser le travail de nos techniciens ou leur assurer un meilleur confort :

— Des couvertures de fosses de conception brevetée en polypropylène à haute résistance (mécanique et feu) et à insert métal ont remplacé nos bastinges en bois difficiles à manipuler et source de risques de troubles musculo-squelettiques. Ces couvertures de fosses ont été développées en collaboration avec notre fournisseur, la Carsat de Loire Atlantique, leur ergonome et nos équipes locales.

— Des lignes de vie sont désormais installées dans toutes nos agences neuves et rénovées afin de sécuriser le travail en hauteur.

— Un logiciel informatique SEIRICH nous permet une évaluation plus fine de l'exposition de nos collaborateurs aux risques chimiques. Il permet de calculer les expositions limites, propose des moyens de protection des collaborateurs, et recommande, quand elles existent, des pistes de substitution de produits.

Formation des salariés

Depuis des années, Petit Forestier Group multiplie les initiatives pour valoriser et développer les compétences internes de tous ses collaborateurs, et pour aider les nouveaux venus sur le marché de l'emploi à s'y insérer. C'est ainsi que nous avons grandi, en France et dans le reste du monde. En 2022, de nouvelles actions ont été mises en place dans le cadre de la Filière métiers, du nouveau Graduate program et des diplômes dédiés. L'emploi des jeunes est une priorité et l'insertion par l'alternance est très largement favorisée.

Depuis de nombreuses années, Petit Forestier a créé son organisme de formation à part entière, avec un numéro d'agrément qui lui permet de délivrer des certifications et des diplômes reconnus par l'État, aussi bien en France qu'à l'international. Il forme majoritairement ses collaborateurs à ses métiers spécifiques et aux compétences dédiées (froid embarqué, véhicules électriques, mais aussi management ou commerce). Cet outil est un élément essentiel dans le développement professionnel de nos collaborateurs. Le Groupe assure également des formations conduite et sécurité à ses clients.

2022 a été l'année d'innovations remarquables :

LE PARCOURS « FILIÈRE MÉTIER » se maintient et se renforce. Destiné aux collaborateurs en poste qui souhaitent évoluer vers des fonctions managériales, de chef d'équipe en atelier à directeur d'agence, il leur permet de bénéficier d'un programme de formation d'une année, sur mesure. En 10 ans, plus de 138 futurs managers ont participé à cette filière métier et construit ainsi leur développement professionnel au sein du Groupe.

UN TITRE PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN EN FROID EMBARQUÉ ROUTIER a également été institué fin 2022, une première en Europe, en collaboration avec Carrier et Thermo King, deux fournisseurs partenaires du Groupe. Accessible en alternance, ce diplôme permet à des jeunes de se professionnaliser en 14 mois et d'obtenir un emploi qualifié dans l'une des agences du Groupe.

LE MBA* PETIT FORESTIER EN MANAGEMENT : cette formation a pour objectif d'accompagner le développement de nos talents. Elle est conçue en partenariat avec Talis Business School et University West of Scotland (UWS). La première promotion compte 12 collaborateurs.

Lutte contre le travail précaire sur le territoire

Depuis plusieurs années, Petit Forestier Group s'engage auprès des ONG et des associations, dans les territoires et pays où il est implanté et au-delà, et réalise plusieurs actions en leur faveur. 2022 n'a pas dérogé à la règle avec une série d'initiatives auxquelles participent nos collaborateurs, fidèles aux valeurs que nous prônons depuis notre création.

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES AVEC EMMAÛS

Pour apporter son aide sous une forme différente, qui ne soit pas en don matériel uniquement, le Groupe a signé avec Emmaüs une convention de mécénat de compétences. Emmaüs a également bénéficié de dons matériels, en l'occurrence un lot de bureaux, ainsi que tout le mobilier de l'ancien restaurant d'entreprise du siège.

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des matières premières

L'EXEMPLARITE EN ACTES : UNE CHAÎNE DE VALEUR RESPONSABLE

La transition écologique est un sujet central au sein de Petit Forestier Group. Elle conduit progressivement à une refonte de l'offre en direction des clients. Elle a aussi entraîné tout un ensemble de nouvelles pratiques mises en oeuvre au quotidien. Menées sur l'ensemble de la chaîne de valeur, elles se révèlent bénéfiques en termes de développement humain et matériel en maintenant le cap d'une croissance durable. Objectif : l'exemplarité.

EXEMPLAIRES DANS NOS CONSOMMATIONS

Des recommandations à destination de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, des sites moins consommateurs en énergie, le recours à des énergies renouvelables : Petit Forestier se renouvelle au service de la planète.

— Un plan de sobriété énergétique, reprenant dix bonnes pratiques à appliquer au sein des différentes agences, est diffusé auprès des managers de nos sites qui se dotent de matériaux et de technologies plus respectueux de la planète et moins émetteurs de CO₂. Il concerne le chauffage (baisse de la température des locaux aux heures de fermeture), l'éclairage (relamping LED, installation de détecteurs de présence, extinction des lumières extérieures aux heures de fermeture...), l'incitation au covoiturage, la limitation des déplacements et le recours au train plutôt qu'à l'avion pour les déplacements de moins de deux heures trente, l'écoconduite, et bien sûr la communication autour de ces bonnes pratiques.

— Les éco-gestes sont un ensemble de conseils simples à utiliser par tous, et à partager le plus largement, portant sur divers sujets : réduction de la consommation d'électricité des appareils, économie de papier, ou encore des astuces pour utiliser internet sobrement.

— La flotte de véhicules de fonction et de service est en cours de migration vers des motorisations électriques ou hybrides. En parallèle, des bornes de recharge sont installées dans nos agences.

— Des panneaux photovoltaïques continuent d'être déployés, quand cela est possible, sur les toits de nos sites et agences. À ce jour, le Groupe compte 16 sites équipés d'installations photovoltaïques pour une surface totale de 4 370 m² de panneaux solaires.

Réduction, tri et recyclage des déchets

EXEMPLAIRES DANS NOS PRATIQUES INTERNES

Trier, recycler, rénover durablement, adopter des gestes et des produits toujours plus responsables : sur le plan environnemental, 2022 a permis d'installer et de développer de nombreuses initiatives.

— Le tri. 2022 a été l'année de la généralisation des contrats du Groupe avec des prestataires de tri, y compris dans les pays d'implantation où la législation impose peu ou pas de contraintes. Le choix du Groupe a été de trouver des partenaires locaux pour mettre en place une démarche de valorisation plus complète des déchets, intégrant un tri en cinq flux sur les différents sites, désormais équipés de bennes et contenants adéquats, en tenant compte des spécificités de leurs activités. Ainsi, certains de nos déchets (cartons, métaux, papiers...) sont valorisés et rachetés à la tonne par les filières idoines, d'autres, transformables, sont recyclés. Les déchets électriques, électroniques et téléphoniques sont recyclés et valorisés par un éco-organisme et une entreprise dédiée. Pour accompagner nos collaborateurs un « Guide illustré du Tri » a été publié en octobre 2022 et l'équipe RSE s'est mobilisée à travers différents événements pour que chacun puisse s'approprier la démarche « Trier mieux, trier bien ». Les premiers résultats démontrent que ces bonnes pratiques permettent non seulement de s'engager, à titre personnel et collectif, dans une démarche vertueuse, mais aussi, pour le Groupe, de réaliser des économies substantielles. Par ailleurs, en France, des contenants spécifiques, les WEee TRI, ont été mis à la disposition des collaborateurs pour recueillir leurs déchets électriques et électroniques personnels (robots ménagers, matériels informatiques, matériel de bricolage, télécommandes, caméras...) et leur donner une seconde vie par recyclage ou valorisation en partenariat avec Ecologic, un éco-organisme agréé par l'État français.

— La substitution des produits chimiques. Poursuivant les actions mises en place dans le domaine de la Santé et Sécurité au Travail, le Groupe continue de travailler sur la substitution de certains produits chimiques, remplacés par des produits moins toxiques. Ainsi, le diluant de nettoyage, utilisé en carrosserie, a été remplacé par un produit à base d'acétone aussi efficace pour éliminer les traces et les résidus secs de colle et de résine. Nos fontaines de nettoyage de pièces mécaniques qui utilisaient du solvant ont été remplacées par une solution savonneuse chauffée (Safetykleen). Nous substituons également à certains aérosols des diffuseurs à poussoir.

— Le Centre de recyclage des Véhicules Hors d'Usage est un service intégré au Groupe. Il collecte les pièces des véhicules accidentés ou hors d'usage pour les remettre à disposition, en seconde main, dans le magasin central du Groupe. Grâce à cette initiative, les caisses frigorifiques de véhicules ne sont plus systématiquement mises au rebut au bout de 12 ans, mais elles sont réhabilitées en containers statiques.

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

NOTRE MARCHÉ FACE AUX LIMITES PLANÉTAIRES : UN ENJEU, DES CLÉS

En 2022, le GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a publié son sixième rapport : dans les vingt prochaines années, l'augmentation moyenne des températures sera d'au moins +1,5°C. Pour ne pas dépasser +2°C d'ici 2100, nous devons tous réduire nos émissions de 8 % par an pour contribuer à la neutralité carbone des territoires en 2050. Petit Forestier Group et ses clients sont concernés au premier chef.

POURQUOI NOTRE MONDE EST-IL EN TENSION ?

Le réchauffement climatique intervient essentiellement sous l'effet des activités humaines, en particulier des émissions de gaz à effet de serre qui mettent en cause l'équilibre naturel de la planète.

Différentes études scientifiques ont déterminé neuf limites planétaires à ne pas dépasser sous peine de déséquilibres graves. Or, sous l'effet des activités humaines, six d'entre elles sont déjà dépassées et trois autres sont en voie possible de dépassement. Ceci se traduit par un dérèglement climatique général et par la multiplication de phénomènes extrêmes.

LES POLLUTIONS LIÉES AU TRANSPORT

Le deuxième secteur le plus polluant à l'échelle mondiale est, après le secteur énergétique, celui des transports.

Tous modes confondus, il est responsable de 24,6 % des émissions de gaz à effet de serre selon les données de l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie).

Au-delà des émissions de CO₂, ce secteur est également responsable de la dégradation de la qualité de l'air (avec les émissions de particules fines) et de la pollution sonore, source première de désagrément notamment en milieu urbain.

Petit Forestier Group est conscient de ces enjeux auquel il doit faire face, tout en restant économiquement performant. Il met tout en oeuvre pour réinventer la livraison urbaine et la rendre plus respectueuse de l'environnement.

POURQUOI METTRE L'ACCENT SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Parce que par son activité de loueur de véhicules, meubles et containers frigorifiques, Petit Forestier Group a conscience de faire face à de gros enjeux environnementaux. Ceux-ci dépassent le cadre propre de l'entreprise : près de 85 % de nos émissions de CO₂ sont liées à l'utilisation que nos clients font des actifs que nous leur louons. Un réel effet visible sur notre impact carbone ne pourra donc pas advenir sans impliquer nos clients, notamment en les incitant à adopter des véhicules plus vertueux.

En interne, nous appelons cette stratégie « Verdir », il faut y voir un clin d'oeil à la couleur de notre logo.

VOS CLIENTS SOONT-ILS PRETS A "VERDIR" AVEC NOUS ?

Depuis plusieurs années, ils se posent et nous posent la question de leur stratégie RSE, et ils demandent comment nous pouvons les aider. Avec la stratégie « Verdir », nous mettons l'environnement au coeur de notre action, et même de notre stratégie business. Son enjeu est de travailler avec et pour nos clients, par exemple en leur proposant des véhicules qui polluent moins, voire des mobilités alternatives, ou même, en termes de logistique, en les accompagnant dans l'adoption de nouveaux modes de livraison.

COMMENT FAISONS-NOUS FACE AUX NOUVELLES REGLEMENTATIONS ?

Souvent... en les précédant. Ainsi, la vente de véhicules neufs thermiques sera interdite en Europe à partir de 2035, mais nous proposons depuis 2012 des véhicules électriques, et notre flotte de véhicules aux énergies alternatives s'agrandit d'année en année. Nous cherchons par ailleurs, avec les constructeurs, les moyens d'accroître l'autonomie de ces véhicules, réduite dans notre métier par le groupe froid. Les résultats sont là.

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

LA TRANSITION ECOLOGIQUE, UNE OPPORTUNITE POUR NOS CLIENTS

La transition écologique crée de nouvelles opportunités que nous prenons en compte dans l'intégralité de notre offre : véhicules, meubles et containers. Notre mission, elle, reste inchangée : proposer des solutions frigorifiques qui garantissent la sécurité alimentaire de nos clients et de leurs clients. Un enjeu accru avec les effets déjà perceptibles du réchauffement climatique.

DES VEHICULES FRIGORIFIQUES PLUS PROPRES

— Un véhicule, c'est d'abord un châssis. La réduction de notre empreinte carbone passe par l'adoption de nouvelles motorisations alternatives au Diesel : gaz, électrique, biocarburants, etc. En 2023, la transition vers l'électrique va s'accélérer pour le Groupe avec la concrétisation de deux partenariats signés en 2022. Le premier, avec un de nos partenaires historiques, Iveco, qui produira pour nous une version électrique de l'utilitaire léger Daily (3,5 tonnes), le eDaily. Les 200 premiers véhicules (sur un total de 2 000 d'ici 2026) seront mis en service fin 2023. Le second avec un nouveau partenaire, Volta Trucks, qui nous livrera fin 2023 un véhicule 100 % électrique, entièrement pensé pour la livraison urbaine.

— Nos véhicules, ce sont aussi des caisses frigorifiques. Dans notre travail de réduction de l'empreinte carbone, nous pouvons compter sur la société Lecapitaine, filiale industrielle de notre Groupe. En 2022, Lecapitaine a lancé une nouvelle version de caisse frigorifique, Urban, un concentré d'innovations permettant d'aller plus loin dans la réduction de l'empreinte carbone de nos véhicules : aérodynamisme de la caisse, réduction de son poids (qui réduit la consommation du véhicule, donc son empreinte carbone) et intégration de matériaux recyclés dans les panneaux isolants.

— En parallèle, Petit Forestier a entamé l'exploration de nouvelles mobilités urbaines avec le lancement de la K-Ryole, une remorque à assistance électrique dotée d'une caisse frigorifique (900 litres), rechargeable sur prise domestique.

— Enfin, Smart Connect est un petit boîtier qui, installé dans le véhicule, fournit à distance un rapport d'utilisation, propose des itinéraires pertinents et calcule même l'empreinte carbone du trajet effectué. Cet outil vient compléter les formations « Bonne conduite » que nous dispensons depuis plusieurs années à nos clients.

DES MEUBLES FRIGORIFIQUES QUI DURENT

Un effort a également été réalisé sur nos meubles frigorifiques. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour les rendre plus responsables :

— Depuis 2022, Petit Forestier se fournit exclusivement en meubles fermés, alimentés par un fluide frigorigène naturel (le R290). Concernant la PLV, nous avons à coeur de sélectionner des prestataires plus écoresponsables (labellisés Ecovadis).

— Un logiciel a été mis en place en interne pour optimiser les flux de transport, et réduire ainsi l'empreinte carbone. Le développement continu de notre portefeuille de clients longue durée permet par ailleurs de limiter le nombre de trajets.

— Quant aux meubles en fin de vie, ils sont offerts à des associations, comme les Banques Alimentaires, pour être réutilisés, ou revalorisés par des entreprises spécialisées.

LES FUTURS CONTAINERS A L'ETUDE

Plusieurs études ont été lancées pour amorcer la transition écologique de notre flotte de containers. En 2022, une première étude a servi à mieux comprendre leur consommation énergétique. D'autres études sont en cours pour travailler sur l'utilisation d'isolants moins polluants, ainsi que la possibilité de les équiper de panneaux solaires pour les rendre plus autonomes en énergie, au moins pour une partie de leur consommation.

Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs

Politique de respect des fournisseurs

EMBARQUER NOTRE ECOSYSTEME DANS L'AVENTURE DE NOTRE TRANSFORMATION

Petit Forestier Group a choisi d'élargir son périmètre d'engagement durable à tout son écosystème : ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses clients, et même au-delà, participant ainsi à une transformation en profondeur de la société. Des solutions, des actions concrètes sont mises en oeuvre, en interne et en externe.

AVEC NOS FOURNISSEURS : une Charte des achats responsables.

Partant des convictions et des valeurs qu'il porte, Petit Forestier Group a élaboré et mis en place une Charte des achats responsables. Un engagement écrit, qui formalise sa responsabilité sociétale, et assorti d'un questionnaire destiné à chacun de ses fournisseurs et prestataires. Ce questionnaire permet d'évaluer leur stratégie et leur engagement en matière d'achats responsables. En 2022, 39 % de nos fournisseurs ont répondu à ce questionnaire, qui sera renouvelé chaque année dans le cadre de notre stratégie d'achats responsables.

AVEC NOS CLIENTS : Cool Energies.

Lancé en 2022, un nouveau site internet, Cool Energies, accompagne nos clients dans leur transition énergétique. Énergies alternatives, matériels associés, législations, enjeux du dernier kilomètre, avantages de la migration vers une flotte plus éco-responsable : construit de manière pédagogique, assorti de témoignages, ce site témoigne de la volonté du Groupe d'aider ses clients à accélérer leur transition énergétique. Développé à date pour la France, ce site a pour vocation d'être adapté et développé pour les autres pays du Groupe.

AVEC LA SOCIÉTÉ : des achats dans le secteur protégé.

Le Groupe a développé un certain nombre d'initiatives en lien avec le secteur protégé, notamment pour ce qui est de ses achats. Plusieurs initiatives ont d'ores et déjà été mises en place, par exemple pour l'entretien des espaces verts, le nettoyage de bardages ou encore la numérisation de documents. Une convention a également été signée avec l'ANRH(1), association française dont la mission principale est l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle permet à toutes les entités du Groupe implantées en France de recourir à ces établissements pour l'achat de prestations externes. Le recours aux ESAT(2) et CAT(3) est privilégié localement.

(1) ANRH : Association pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés

(2) ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

(3) CAT : Centre d'Aide par le Travail

Savoir faire / Certifications

Savoir faire / innovation

LE COOLLAB® : L'INNOVATION AU SERVICE DE DEMAIN

Le CoolLab®, c'est une équipe d'experts mise en place par Petit Forestier Group pour décrypter les tendances et les besoins de la chaîne logistique du froid et préparer demain. En lien permanent avec un large écosystème de partenaires, cette entité porte les innovations du Groupe au service de l'activité de ses clients.

En 2022, le groupe a enrichi son offre avec Urban, la caisse frigorifique plus légère et plus économique, développée par sa filiale Lecapitaine, et K-Ryole, la remorque électrique dont la version frigorifique a été adaptée avec l'entreprise française du même nom.